



Province de Québec
Municipalité régionale de comté Le Granit
Municipalité de Saint-Romain

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

PRENEZ AVIS QUE :

Règlement numéro 2024-351 sur la gestion contractuelle :

dont,

- L'avis de motion et le dépôt du projet de règlement ont été donnés le 11 novembre 2024
- L'adoption a été faite par le conseil le 2 décembre 2024,

Est entré en vigueur le 3 décembre 2024, jour de sa publication et toute personne intéressée peut en obtenir une copie en s'adressant au bureau municipal au 290 rue Principale à Saint-Romain aux heures habituelles de bureau.

Donné à Saint-Romain ce 3^{ème} jour de décembre 2024.

Nicole Chicoine

Directrice générale / Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 9, L.E.T.M.)

Je, soussignée Nicole Chicoine, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Romain, certifie par la présente avoir publié en date du **3 décembre 2024** l'avis public pour l'adoption du règlement 2024-351 sur la gestion contractuelle, en affichant une copie sur le tableau d'affichage à l'intérieur de l'hôtel de ville et sur le site internet de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce troisième jour de décembre 2024.

Nicole Chicoine

Directrice générale / greffière-trésorière